

VIVRE EN

HLM

OPALY

JOURNAL D'INFORMATION DES LOCATAIRES

AVRIL 2018
• N°77

DOSSIER
**Opaly renouvelle
son Conseil d'administration**

SAGACITÉ
Réhabilitation à Frileuse

QU'APPELLE-T-ON

« RÉPARATIONS LOCATIVES » ?

LES RÉPARATIONS LOCATIVES SONT À LA CHARGE DU LOCATAIRE PENDANT TOUTE LA DURÉE DE LA LOCATION. ELLES RECOUVRENT L'ENTRETIEN ET LES MENUES RÉPARATIONS À APPORTER DANS LE LOGEMENT DU FAIT DE SON OCCUPATION ET DE SON USAGE. ELLES S'ÉTENDENT À TOUTES LES PARTIES DU LOGEMENT (INTÉRIEURES OU EXTÉRIEURES), AINSI QU'À SES ÉLÉMENTS D'ÉQUIPEMENT.

USURE, PETITS ACCIDENTS ET EFFRACTIONS

L'usage d'un logement suppose de l'usure, des accrocs, des accidents.

Les menues réparations vous reviennent : les poignées de porte, des charnières de meuble sous évier, les manivelles de volets roulants, les prises, les interrupteurs, par exemple, lorsqu'ils doivent être changés, sont à votre charge, tout autant que le changement d'une ampoule, d'un siphon, d'un flexible de douche ou encore d'un joint. De même le graissage des gonds, de crémones de fenêtres... l'intervention ne nécessitant pas de connaissances techniques particulières.

Vous devez également intervenir (ou faire appel à un professionnel) en cas de dégradations, qu'elles soient accidentelles comme des brûlures de cigarette sur un revêtement de sol, un carreau de faïence cassé... ou qu'elles soient dues à un tiers malveillant. S'il s'agit d'une serrure fracturée, d'une porte voilée ou détériorée

par effraction (logement, cave, boîte aux lettres...), l'intervention se fera par vos soins dans le cadre d'une déclaration de sinistre auprès de votre assurance.

En cas d'engorgement des canalisations (raccordement de l'évier, du WC...) l'intervention est également à votre charge. Si c'est la colonne de votre cage d'escalier qui est obstruée, l'intervention revient en revanche à Opaly.

LES CONTRATS D'ENTRETIEN

Révision annuelle des chauffe-bains et chaudières, changement de robinet d'évier et de machine à laver, changements de robinets ou de système de chasse d'eau, problème d'interphonie : ces réparations sont à votre charge, cependant leur réalisation peut être confiée à des entreprises dans le cadre des contrats d'entretien passés par Opaly. Le montant à la charge des locataires est réparti sur la quittance (dans les charges communes ou une ligne spécifique).



Votre logement vous est confié, prenez-en soin ! La propreté du lieu comme les menues réparations font partie de l'entretien courant qui est attendu de votre part. L'entretien général de votre logement et de ses équipements vous permettra d'en garantir pleinement et durablement le confort de vie.

CE QUI INCOMBE AU BAILLEUR

La vétusté est prise en considération dans l'usure des équipements du logement. Le bailleur procède au remplacement des équipements lorsqu'il l'estime nécessaire : ainsi les chauffe-bains sont remplacés au fur et à mesure, s'ils ne fonctionnent plus correctement.

- ⊕ Les réparations locatives sont régies par la loi du 6 juillet 89, décret n°87-712 du 26 août 1987.

À L'OPH



PERMANENCE DE LA PRÉSIDENTE :

M^{me} Carine Delahaie, présidente, et M. Fatah Aggoune, vice-président reçoivent sur rendez-vous. Contactez leur secrétariat au 01 46 15 32 00

Des femmes et des hommes comme les autres...



Les moments où notre personnel se voit manquer de respect, se fait agresser verbalement ou menacer, se multiplient comme s'il était banal de manifester son désaccord par des insultes ou des intimidations.

Et n'oubliez pas que le président ainsi que le vice-président soient épargnés par ces actes injustifiables.

Ces moments représentent quelques minutes dans la journée des locataires qui se rendent coupables de ces actes mais, pour l'agent.e qui est en face d'eux, la portée d'un tel acte peut avoir des conséquences importantes comme la perte de confiance en soi ou la peur d'être une nouvelle fois agressé.e.

Je souhaite vous le dire sans détour : ces pratiques je les condamne et les condamnerai fermement tant que je serai en responsabilité et appliquerai à l'encontre des auteurs, des autrices, de ces violences une tolérance zéro tout comme je condamnerais avec sévérité ces pratiques si elles venaient d'un.e agent.e d'Opaly.

Parfois ces locataires ont des raisons d'être insatisfaits.e.s mais je le dis : rien ne justifie de telles attitudes. Certain.e.s dans leur comportement agressif arguent d'une proximité avec le vice-président ou la présidente, comme si cela pouvait le justifier. Et bien je tiens à vous dire que, même si c'est le cas, je ne tolérerai jamais des violences, ou une quelconque forme d'agression, auprès d'un.e agent.e parce que je connais ces locataires.

Nous sommes des femmes et des hommes comme les autres. Pour nos agents, vous répondre est leur métier, ils et elles le font du mieux qu'ils et elles le peuvent. Même si parfois la réponse ne vous satisfait pas cela ne justifie en rien la violence qui peut les atteindre profondément : « minables », « gros c... », « incapables »... sont des insultes que nos personnels ne devraient jamais entendre.

Chacun, chacune, faisons des efforts pour mieux nous comprendre, pour éviter ces moments de violence, de grandes tensions qui ne vous soulagent que temporairement mais qui peuvent nous blesser durablement.

Je vous remercie de votre bienveillance à l'avenir.

CARINE DELAHAIE,
Présidente d'Opaly

SOMMAIRE

4 DOSSIER

Renouvellement
du Conseil
d'administration

8 SAGA CITÉ

- ① 5 ascenseurs
rénovés et
5 remplacés
- ② Programme
triennal de travaux
- ③ Réhabilitations
- ④ ORU du
Chaperon vert

11 NOTA BENE

- ① Fêtes de quartiers

12 CLIN D'ŒIL



N°77 VIVRE EN HLM

OPALY
SIÈGE SOCIAL :
51, rue de Stalingrad
94110 Arcueil.
Tél. 01 46 15 32 00.
EN COUVERTURE :
Cité Frileuse (Gentilly)
RÉDACTION : Karine Pardieu
PHOTOS : Opaly
CONCEPTION, RÉALISATION,
IMPRESSION
Pellicam sn - 01 49 08 01 61



INSTANCES

Opaly renouvelle son Conseil

SUITE AU RATTACHEMENT DE L'ORGANISME AU TERRITOIRE GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2018 DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DU GRAND PARIS, UN CONSEIL D'ADMINISTRATION D'INSTALLATION S'EST RÉUNI LE JEUDI 8 FÉVRIER POUR PROCÉDER AUX DIFFÉRENTES ÉLECTIONS ET DÉSIGNATIONS.

Les membres du Conseil d'administration ont notamment délibéré sur la composition du Bureau et des Commissions d'attribution de logement et d'appels d'offres, et désigné les représentants du Conseil d'administration au Conseil de concertation locative.

LES MISSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration décide des grandes orientations de l'Office et de sa politique générale. Le budget prévisionnel de l'Office lui est soumis chaque



À NOTER Le Conseil d'administration d'Opaly compte 27 membres : 9 personnalités qualifiées en matière d'urbanisme, logement, environnement ou financement de ces politiques, et affaires sociales, 6 élus désignés au sein de l'organe délibérant représentant le Territoire, 5 représentants des locataires, ainsi que des représentants de la Caf, de l'Udaf, d'Action logement, d'associations d'insertion par le logement des personnes défavorisées, et de syndicats.

Siègent également un représentant du Préfet, le secrétaire du Comité d'entreprise et le Directeur général de l'Office.

COMPOSITION :

- Carine DELAHAIE - Présidente
- Fatah AGGOUNE - Vice-président

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES :

- Alain CHAUMET
- Dominique MENDES
- Isabelle DUMÉZ
- Catherine KLINTOE
- Constance BLANCHARD
- Pascal BRAND
- Serge CAMIER

ÉLUS REPRÉSENTANT LE TERRITOIRE :

- Patricia TORDJMAN
- Patrick DAUDET
- Daniel BREUILLER
- Anne-Marie GILGER
- Jacques FOULON
- Pierre CHIESA

REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES :

- André LAURENT - CNL
- Laetitia MATHE - CNL
- Catherine RUBIO-BENAVIDES – CNL
- Ginette APPRUZZESE – CNL
- Sally FAWZI – CGL

ASSOCIATIONS D'INSERTION PAR LE LOGEMENT :

- Anne TAILLIANDIER – CLAJJ
- Salah LOUNICI – AUVM

AUTRES REPRÉSENTANTS :

- Christian CARISTAN – CAF
- Claude MERLHIOT – UDAF
- Charles-Hurbain PAYARD – Action Logement
- Liliane CHARBONNIER – UD94 CGT
- Christian LAINE – UD94 CFDT

d'administration

année pour approbation : dépenses et recettes. Le CA vote le budget, décide chaque année du montant de l'augmentation des loyers, adopte le programme de construction et réhabilitation, et le

Mme Carine Delahaie, adjointe au maire d'Arcueil, a été réélue présidente de l'Office public de l'habitat d'Arcueil - Gentilly.

M. Fatah Aggoune, adjoint au maire de Gentilly, succède à M. Patrick Daudet en qualité de vice-président.

BON À SAVOIR

Les élus et personnes dites « qualifiées » font partie du Conseil d'administration pour six années. Il en va de même pour le représentant de la CAF et du représentant du collecteur 1%.

Les représentants des locataires, élus par les locataires pour quatre ans, restent au CA pendant cette durée ; les prochaines élections auront lieu en décembre 2018.

programme triennal de travaux. La responsabilité politique qui incombe au conseil d'administration des offices est régie par le code de la Construction et de l'Habitation.

Le conseil se réunit au moins deux fois par an, pour l'approbation du budget prévisionnel et pour la validation des comptes présentés par l'Opaly. Entre temps, ce sont les membres du bureau qui se réunissent. La gestion interne de l'Office (budgets, actes, gestion des ressources humaines...) est gérée en revanche par le Directeur général, dans le cadre des orientations qui lui sont données par le Conseil d'administration. Il est nommé par ce dernier, et lui rend compte de son activité.

BON À SAVOIR :

Le CA répond à des règles : ainsi, la séance ne peut se tenir que si 2/3 de ses membres sont présents, ou représentés. De même, l'adoption des délibérations (décisions) ne peut se faire que dans ces conditions, et les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés par un autre administrateur. Un règlement intérieur a été adopté en séance pour en préciser son fonctionnement.

**À NOTER****Le CA**

vote le budget de l'Office, valide les projets et les orientations, décide de la politique des loyers.

LE BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Par délégation des membres du conseil d'administration, le bureau peut assurer un certain nombre de compétences, notamment en matière d'attribution de marchés publics et de gestion financière. Le bureau peut par exemple décider des programmes d'aménagements, de construction et réhabilitation, et de la gestion immobilière. Les décisions prises par le bureau sont ensuite soumises à un contrôle de légalité auprès de la sous-Préfecture.

Le bureau du conseil d'administration est constitué de sept personnes. Il se réunit régulièrement, avec les mêmes règles que pour le CA.

Le bureau est informé de chaque action en justice assumée par le Directeur général.

LES DIFFÉRENTES COMMISSIONS**• LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DE LOGEMENT**

Les Cal étudient sur dossiers les demandes de logement formulées en mairies, les demandes de mutation de logement faites auprès d'Opaly, les contingents réservés par la Préfecture pour le Droit au logement opposable (Dalo) et le droit des réservataires (Région, collecteur Action logement).

Les Cal se réunissent une fois par mois, pour chacune des villes. Elles font l'objet d'un règlement intérieur.

• LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

La CAO propose au Directeur général de l'Office les attributions de marchés pour les contrats d'entretien et de maintenance (ascenseurs, chauffe-bains, désinsectisation...) et pour la recherche d'entreprises (travaux, prestations intellectuelles, fournitures...).

La CAO se réunit régulièrement, en fonction des besoins.

COMPOSITION DU BUREAU:

- Carine DELAHAIE, présidente
- Fatah AGGOUNE, vice-président
- Anne-Marie GILGER
- Alain CHAUMET
- Dominique MENDES
- Pascal BRAND
- André LAURENT, représentant des locataires (CNL)

COMPOSITION DES CAL

Pour Arcueil :

- Carine DELAHAIE, présidente
- Isabelle DUMEZ
- Dominique MENDES
- Constance BLANCHARD
- Claude MERLHIOT-SCHU
- Laetitia MATHE, représentante des locataires (CNL)



Pour Gentilly :

- Fatah AGGOUNE, vice-président
- Pascal BRAND
- Patricia TORDJMAN
- Serge CAMIER
- Thierry BOULLEY
- André LAURENT, représentant des locataires (CNL)

COMPOSITION DE LA CAO

Titulaires :

- Carine DELAHAIE, présidente
- Dominique MENDES
- Catherine RUBIO-BENAVIDES

Suppléants :

- Fatah AGGOUNE, vice-président
- Claude MERLHIOT-SCHU
- André LAURENT



CONSEIL

DE CONCERTATION LOCATIVE

Le Conseil d'administration est également représenté au CCL. Ont été désignés comme représentants du CA :

- Fatah AGGOUNE, vice-président
- Patrick DAUDET
- Claude MERLHIOT-SCHU
- Catherine KLINTOE
- Dominique MENDES.

RATTACHEMENT AU TERRITOIRE

Opaly est rattaché au Territoire Grand-Orly Seine Bièvre depuis le 1^{er} janvier 2018, dans le cadre de la mise en place du Grand Paris. Ainsi, le syndicat intercommunal d'Arcueil et Gentilly a été dissout. Il avait été créé en 1949 pour permettre aux deux villes de se doter d'un office public intercommunal d'Hlm, aux fins de reloger les habitants des quartiers insalubres (dont la « célèbre » villa Mélanie).

Le Gosb comprend un conseil territorial composé de 92 conseillers territoriaux appartenant à 24 communes du Val-de-Marne et de l'Essonne. En font partie Mme Gilger et M. Breuiller pour Arcueil, Mme Tordjman et M. Daudet pour Gentilly.

Les compétences du Territoire sont : la politique de la Ville, la gestion des déchets ménagers et assimilés, l'assainissement et l'eau, l'action sociale. D'autres sont partagées avec la Métropole : l'aménagement (opérations, restructuration urbaine...), le développement économique, l'habitat et l'environnement.

En savoir plus sur le Gosb :
www.grandorlyseinebievre.fr

CHAPERON VERT HV ET HW

5 ascenseurs rénovés et 5 remplacés



Opaly a procédé au remplacement des ascenseurs du bâtiment HW et à la modernisation de ceux du bâtiment HV, soit 10 appareils desservant au total 439 logements. L'entreprise Afem, qui intervient dans le cadre de la maintenance des équipements, a installé du matériel (français !) aux dernières évolutions de sécurité et de performance.

Au HW les portes battantes ont été déposées pour laisser la place à des portes automatiques. Les ascenseurs ont été entièrement remplacés.

Au HV : une modernisation a été opérée, les ascenseurs ayant faits l'objet de remplacement en 2005 ; ce sont les moteurs, automatismes et équipements de sécurité qui ont été changés.

Pendant les travaux, effectués cage d'escalier par cage d'escalier au long

du second semestre 2017, des accès ont été ouverts au niveau des greniers afin de permettre aux locataires d'emprunter un ascenseur attendant.

Cet investissement important - 545 000 euros HT - s'inscrit dans une démarche de maintien à niveau et d'amélioration régulière du parc ascenseurs d'Opaly par rapport aux évolutions en matière de disponibilité, confort et sécurité. Une veille particulière est opérée sur la sécurité de l'ensemble des ascenseurs du patrimoine, au-delà des obligations réglementaires, et des remplacements réguliers sont effectués.

RESPECTONS LE MATÉRIEL !

Des actes d'incivilité sont trop souvent observés dans certains ascenseurs : chocs sur les portes, sur les platines à bouton, chocs sur les parois de cabines, urine ... Ces actes, bien que perpétrés par une poignée d'individus sont la cause d'une grande quantité de pannes et obligent à l'engagement de frais de réparations conséquents.

D'importants travaux sont régulièrement engagés pour améliorer votre cadre de vie. Il appartient à chacun de les respecter et de les faire respecter, afin que les lieux ne se dégradent pas prématurément.

Programme triennal de travaux

Difficile exercice cette année pour les services d'Opaly et les membres du Conseil de concertation locative : les restrictions budgétaires s'imposent pour mettre en application la réduction de loyer de solidarité (« RLS », qui vient compenser la baisse des APL).

Le budget total prévisionnel pour le gros entretien et les grosses réparations sur les années 2018-2019 était initialement de 3 232 000 € HT, et est ramené cette année à 2 014 000 € HT.

Des choix ont donc dû être faits parmi les travaux envisagés. Le ravalement de façades, le remplacement des fenêtres et la rénovation de la ventilation de la résidence Maison des Gardes (Arcueil), ont été annulé, ainsi que le ravalement de façade à la résidence de la Chamoiserie (Gentilly).

L'arbitrage du Conseil d'administration, bien que difficile, est garant de la poursuite de l'activité d'Opaly dans des conditions financières saines, tout en maintenant les actions portant sur la sécurité et l'entretien du patrimoine.

Quelques exemples de travaux programmés pour 2018-2019-2020 :

- Le remplacement d'ascenseurs (Frileuse 4 tours, bâtiment K de la Reine blanche)
- La réfection et/ou le remplacement de réseaux de chauffage enterrés (Irlandais)
- Le traitement des chaudières et VMC gaz (Maison des gardes, 57-59 rue Charles Frérot)
- Des travaux de peinture et d'électricité dans les parties communes.

Montant estimé de tous les travaux sur les trois ans :
3,4 M € euros HT.

À SUIVRE

Démolition d'un bâtiment par grignotage, boulevard Gabriel Péri à Gentilly, ex - siège de la Fédération française de handball.
Durée prévisionnelle : avril à juin.

RÉHABILITATIONS

Cité Frileuse

La cité Frileuse, à Gentilly, fait partie des 5 cités anciennes que le Conseil d'administration a souhaité rénover. Ainsi les bâtiments D, E, F et les 4 tours, soit 387 logements, vont bénéficier d'une réhabilitation pour l'amélioration du confort de vie :

- Amélioration des performances thermiques par l'isolation des façades
- Rénovation des logements (électricité, peinture, plomberie...).

La réhabilitation envisagée a été discutée en réunion publique le 13 janvier, en présence de M^{me} Delahaie, présidente d'Opaly, de M. Daudet, vice-président, le personnel d'Opaly et d'une soixantaine de locataires. Les architectes MM. Muller et Subira-Puig ont été retenus en appel d'offres pour ce projet. Un état des parties communes et d'un certain nombre de logements est en cours pour affiner les projets de travaux. Les locataires pourront s'exprimer plus particulièrement lors de la concertation, dès avril, lors des ateliers et des permanences qui seront proposés avec l'architecte, pour enrichir ensemble le projet. Une réunion publique puis un vote devraient être organisés en mai, sur la base d'un dossier de consultation.



Groupe Clément Ader

Opaly a retenu sur appel d'offres les entreprises qui vont intervenir pour cette réhabilitation à Arcueil de 180 logements : GTM pour les logements et parties communes et RNK pour les façades.

Les entreprises vont être présentées lors de la réunion de lancement en mai, ainsi que la méthodologie d'intervention et le planning des travaux. Ceux-ci démarrent ensuite ; les états des lieux avaient été menés en février pour faire un point précis par logement.

Cité Paul Vaillant-Couturier (Arcueil)

Opaly a lancé après le vote un appel d'offres pour retenir les entreprises de travaux. La société Isore a été retenue pour les façades. Malheureusement l'appel d'offres est infructueux pour les intérieurs logements et parties communes : l'appel d'offres a donc été relancé. La réhabilitation des bâtiments 7 et 8 (seuls concernés) devrait débuter en juin, avec les visites d'états des lieux des logements.

LE TRAVAIL DE LA MOUS

Le cabinet Le Frene est une Mous, « maîtrise d'œuvre urbaine et sociale ». Son équipe a été retenue par Opaly pour accompagner les locataires qui le nécessitent le temps des travaux dans les trois groupes concernés. Le Frene rencontre l'ensemble des locataires en entretien individuel, afin d'identifier les personnes devant être accompagnées spécifiquement pendant les travaux (santé, handicap, isolement...). Une présence sur site est ensuite assurée tout au long des travaux.

ORU DU CHAPERON VERT



Inauguration du 24 mars.

285 logements et 1 girafe

La réhabilitation des bâtiments A, B, C, D, E et F du Chaperon vert côté Gentilly s'est achevée fin novembre 2017, avec l'installation d'une girafe en résine grandeur nature, au « pelage » assorti à la couleur des stores des bâtiments rénovés. Le transformateur sur lequel elle s'élève a fait l'objet d'une rénovation à son tour : l'artiste Morne (qui a déjà conduit des ateliers Street art sur le quartier) a réalisé une fresque, inaugurée le 24 mars en présence de Fatah Aggoune, vice-président d'Opaly, de M. Bluteau, d'AEC architecte, et de l'artiste Morne. L'aménagement des squares commence (paysagiste Endroit En Vert). Le projet d'aménagement est exposé à la Maison du Projet. Durée prévisionnelle des travaux : 6 mois.

Îlot 5 : pignons neufs !

La réhabilitation des bâtiments AN, AO, AP, CM, CN et CL se voit de l'extérieur : l'habillage des pignons, aux fins également d'isolation, ainsi que des balcons, a transformé la physionomie des bâtiments. Un travail est encore effectué sur certaines façades, et les travaux se poursuivent dans les logements au bâtiment CM, AN et CL.

L'aménagement du square et des espaces verts à l'arrière des bâtiments AO et AP est en cours : passage traversant, plantations, jeux... se mettront en place progressivement d'ici septembre prochain.



JARDINAGE PARTAGE : UN NOUVEL ESPACE EN PRÉPARATION

Les locataires du Centre-ville Gentilly (81 logements) vont prochainement pouvoir s'investir dans le jardinage partagé en pied d'immeuble, sur un petit terrain enherbé, sur lequel poussent actuellement des figuiers. Les agents de la Régie de l'Office ont posé une barrière pour délimiter le futur jardin, et en réserver l'accès.



FÊTES DE QUARTIERS

- La fête des voisins s'organise pour le vendredi 25 mai : discutez-en entre voisins ! Opaly vous fournit affiches, nappes, gobelets, T-shirts et ballons.
- La fête du quartier Jean Macé, « Grain de sel », se déroulera le samedi 23 juin dans le parc des Irlandais.
- La fête de quartier du Chaperon vert aura lieu cette année le dimanche 1^{er} juillet. La préparation reste ouverte à tous : n'hésitez pas à participer aux réunions et à donner votre avis ! Les réunions, qui se tiennent dans la salle du Chaperon vert ou à la Maison du projet, sont annoncées par affichage dans les halls.



SEMAINE NATIONALE DES HLM

La 6^e édition de la Semaine nationale des Hlm aura lieu du 23 juin au 1^{er} juillet 2018. Portée par l'Union sociale pour l'Habitat, elle est l'occasion de manifestations et d'évènements divers partout en France pour montrer le dynamisme et l'engagement des organismes de logements sociaux.

VIVRE EN SÉCURITÉ...

ATTENTION CHANTIER !



VOS HABITUDES PEUVENT ÊTRE MODIFIÉES PENDANT LA RÉALISATION DE TRAVAUX SUR L'ESPACE PUBLIC OU SUR LES BÂTIMENTS.

Itinéraires piétons : à suivre ! Lorsque le chantier empiète sur les voies de circulation piétonne, une signalétique temporaire vous indique quel chemin emprunter sans vous mettre en danger (pancartes jaunes, ruban adhésif orange...).

Camions, engins de chantier : soyez vigilants ! Ils se déplacent à faible allure, cependant vous devez rester attentifs à leurs trajectoires qui peuvent être différentes de celles des véhicules que vous avez l'habitude de croiser.

Affichage : pour rester informés et anticiper. Quelles que soient la nature et la durée du chantier, des informations sont données régulièrement par voie d'affichage. Consultez les panneaux situés dans votre hall d'entrée. Ils vous indiqueront les modifications de sens de circulation, le déplacement des zones de chantier et la durée de ces changements.

POUR VOUS COMME POUR VOS ENFANTS, NE PRENEZ PAS À LA LÉGÈRE CE QUI EST MIS EN PLACE POUR VOTRE SÉCURITÉ !

THÉÂTRE ET SPECTACLES

PRIORITÉ AUX QUARTIERS !

Opaly et le Plateau 31 s'associent pour apporter de l'animation et du lien social au cœur des quartiers. Avec « A2Mains », Khalifa, Luz, Luke, Brayon, Augusto, Louna et Chamseddine se sont lancés dans l'aventure : de l'écriture, de la scène, les deux pour certains.



Le projet « A2Mains » a été mené pendant un an dans les quartiers prioritaires des villes d'Arcueil et de Gentilly, puis joué au théâtre en décembre 2017, et en février au cœur des quartiers, au Chaperon vert à Gentilly et aux 4 cités à Arcueil.

Le principe : avancer en tandem, un(e) auteur(e) et un(e) locataire, pour construire un spectacle à partir des questions : « De quoi demain sera-t-il fait ? » « De quoi rêvons-nous pour demain ? ». Né de ces textes co-écrits, le spectacle est mis en scène lors d'atelier – répétition : transposition des textes, jeu de scène, découverte du théâtre... Stéphanie Chevara, metteuse en scène : « Nous avons expérimenté ensemble sur scène ces textes. Personne n'a joué son propre texte. A partir de là chacun devait s'approprier une écriture qui n'était pas la sienne, une histoire ou le témoignage d'un autre. Ainsi sont nés une dizaine de personnages. »

DÉCOUVERTE, ET PARTAGE

« Ça m'a donné envie de refaire du théâtre, et redonné le goût de la lecture, explique Khalifa, en tandem avec l'artiste (compositeur, auteur et chanteur) Gildas Thomas. Mais j'ai tellement de projets pour demain ! Je manque de temps... Avant cette expérience, il m'arrivait d'écrire, je me suis dit que je pourrais écrire pour mes enfants, les mettre en scène dans un

conte. » Pour Gildas Thomas, c'est un projet unique : « être en situation d'écrire un texte qui va devenir un spectacle de théâtre ! J'espère que d'autres projets pourront être menés, c'est un travail de longue haleine qui porte ses fruits sur plusieurs années... C'est le problème de la culture, tout le monde pense « ce n'est pas pour moi », alors que si, justement, c'est pour tout le monde. »

Luz, actrice dans le spectacle, a apprécié l'expérience, « très agréable, très enrichissante. Cela m'a permis de côtoyer des personnes « bohèmes », que l'on pense inaccessibles, et de les connaître ». « C'est une aventure humaine, où on laisse parler les gens, donner d'eux ce qu'ils ont à donner. J'ai aimé cette liberté d'expression pour faire le spectacle. »

Tito Gordon, lui, a écrit en tandem avec Grace Ly, bloggeuse et actrice pour le spectacle : « Je me disais que le théâtre n'était pas pour moi, je me mettais des barrières, notamment de langue. C'est une découverte d'avoir pu écrire et jouer, en étant guidé et accompagné. C'était intéressant de voir petit à petit le spectacle prendre forme, de voir comment un groupe se construit, la richesse des uns et des autres. Puis d'être devant le public, et de jouer avec lui. » Grace Ly explique qu'ils ont « plongé dans le projet ensemble, partagé puis joué ses émotions, sa vie, sa famille ; ce sont des sujets très universels qui parlent à

beaucoup de monde. » L'expérience les a réunis, avec la fille de Tito également, Louna, entrée à son tour dans le spectacle pour jouer. « J'espère que d'autres personnes essaieront, on ne peut pas savoir avant ce que ça va révéler. »

« Nous avons tout de suite travaillé ensemble avec plaisir et cette énergie collective s'est ressentie lorsque nous avons joué, explique David Allais, poète et comédien. C'est toujours très intéressant de rencontrer des personnes d'horizons différents et d'échanger, cela prend une autre dimension quand cet échange se passe sur les planches et que la rencontre se fait autour d'un objectif commun. » Morgane Bader, comédienne, confirme : « Ce fut une expérience très joyeuse et conviviale. Les thèmes abordés et les différences entre nous ont permis de nous unir et de créer ensemble un spectacle singulier et poétique. » Fambis Anelélé, auteur, comédien et actuel président du Plateau 31, est aussi enthousiaste : « Tout le monde a joué le jeu à fond, c'était très professionnel. Il y a eu beaucoup d'émotion, une belle mixité d'origines (Amérique du sud, Afrique, Asie et Europe). C'est important d'inscrire le théâtre dans les quartiers, d'arriver à y amener la culture : il faut vaincre sa timidité, sortir de chez soi, ne pas avoir peur de passer la porte... »

UN NOUVEAU PROJET

Opaly et le Plateau repartent sur un nouveau projet d'animation et de lien social en 2018 afin de poursuivre la dynamique enclenchée avec les locataires. Ce projet intitulé « passage en scène » vous invite à passer de la lecture au théâtre, d'un univers à l'autre. contact@plateau31.com.

Ces projets sont soutenus par Opaly et la Drac-Ile de France (Ministère de la culture) dans le cadre du soutien aux animations dans les quartiers prioritaires des villes.

Retrouvez l'intégralité des interviews sur www.opaly.org